



**MAIRIE
DE
SISTERON**

DMPM 2024-08-19

DECISION DU MAIRE

**DEMANDE DE SUBVENTION
DOTATION BUDGETAIRE DDETSPP
STERILISATIONS DES CHATS ERRANTS
SUR LA COMMUNE DE SISTERON**

BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
TELEPHONE : 04.92.61.00.37
TELECOPIE : 04.92.61.28.02

Le Maire de la Commune de SISTERON,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant qu'il est nécessaire d'accroître les moyens d'agir concernant la stérilisation des chats errants sur la commune afin d'en éviter la prolifération;

Considérant qu'il appartient au maire de signer un dossier de demande de subvention en la matière auprès de la DDETSPP;

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer le dossier de demande de subvention à retourner à la DRAAF Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

ARTICLE 2 : Cette subvention vise à financer la capture, l'identification, la stérilisation et la remise en liberté des chats errants sur la commune.

ARTICLE 3 : Ce dossier de demande de subvention sera constitué des éléments suivants demandés :

- Cerfa n°14470*02
- Projet de convention de subvention.
- Fiche descriptive du projet.
- Copie du devis pour le nombre d'animaux à identifier et stériliser.
- Copie des devis pour projet d'achats matériel et équipement.
- Copie de la convention avec le chenil de SISTERON.
- Photos montrant plusieurs signalisations apparentes présentant l'intérêt de la stérilisation des chats errants sur la commune.
- Copie du contrat de travail du salarié dédiée pour partie dans la gestion des campagnes de stérilisation des chats errants sur la commune.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et un extrait en sera affiché en Mairie.

ARTICLE 5 : Ampliation en sera adressée à madame le Trésorier et madame la Sous-Préfète de FORCALQUIER.

**Fait à SISTERON, 02 Octobre 2024.
Le Maire,
D. SPAGNOU**

Mis en ligne le 03/10/2024 à 09h27

**REÇU EN PREFECTURE
le 03/10/2024**

Application agréée E-legalite.com

99_RU-004-2104 02 095-20241002-2024_08_19D